

## **Audio –visio du 4 janvier 2022 Comme si de rien n'était !**

*Ce premier point Covid de l'année 2022 s'est tenu à la demande de **solidaires ccrf & scl** qui souhaitait faire le point sur les nouvelles mesures en vigueur pour faire face au rebond épidémique. **solidaires** a rappelé qu'un certain nombre de mesures de bon sens ont été écartées par le gouvernement, comme des moyens pour l'hôpital, la levée des brevets sur les vaccins et les traitements, une réelle obligation de télétravail de 3 voire 4 jours pour la Fonction publique.*

***solidaires** a également rejeté l'usage direct ou indirect à l'encontre des personnels de la DGCCRF du passe vaccinal actuellement en discussions à l'Assemblée nationale.*

*Pas de scoop, et surtout une absence de volonté de développer réellement le télétravail en particulier dans les DDI : comme dans les écoles, le gouvernement montre bien que malgré l'explosion du nombre de contaminations sa préoccupation première se résume en deux mots : « au travail ! ».*

### **Mesures générales**

La direction générale (DG) n'avait pas beaucoup d'informations précises à donner, et a rappelé que Bercy, comme les ministères sociaux et l'Intérieur, suivait la [circulaire DGAFP du 29 décembre 2021 relative au télétravail dans la fonction publique de l'État et au respect des règles sanitaires renforcées dans le cadre du travail sur site](#).

Une circulaire qui impose 3 ou 4 jours de télétravail par semaine « quand cela est possible ». Autant dire qu'une telle rédaction n'engage pas à grand-chose, d'autant que Bercy comme d'autres ministères n'est pas en plan de continuité d'activité (PCA), et que la priorité est donnée à l'exercice des missions « comme d'habitude », pour paraphraser un chanteur célèbre.

Une fois de plus, les personnels comme les citoyen·nes font face à un double discours, entre catastrophisme outrancier et air bien connu du « tout va très bien Madame la Marquise ».

Concernant le matériel de protection, la DG applique les consignes de Bercy, qui estime que les masques chirurgicaux sont suffisants en dehors de la situation des personnes à risque. Mais comme ce discours est tenu par les mêmes qui, il y a près de 2 ans, expliquaient le plus sérieusement du monde que les masques chirurgicaux étaient plus dangereux qu'autre chose, il y a de quoi être circonspect... Car pour les masques FFP2 aujourd'hui comme pour les masques chirurgicaux à l'époque, la politique sanitaire justifie très opportunément l'absence de stock suffisant desdits masques !

La DG a toutefois un petit stock pour les personnes fragiles, aussi on le SNE à l'occasion de certains contrôles présentant des risques accrus. Ce n'est pas général.

En administration centrale, la quasi-totalité des réunions physiques sont suspendues pendant au moins 3 semaines... **solidaires** espère que dans les services déconcentrés les directions feront preuve d'autant de bon sens (mais il semblerait que cela ne soit pas toujours le cas...)

Concernant la restauration collective, le secrétariat général de Bercy a fait passer de nouvelles règles pour la cantine. C'est le retour des jauges renforcées et du quinquonce !

Le télétravail exceptionnel donnera bien lieu à versement de l'indemnité forfaitaire, y compris pour les stagiaires.

## Formation initiale

Les consignes de l'ENCCRF sont dites « évolutives », avec 3 jours de distanciel et 2 jour de présentiel, ajusté semaine par semaine.

Concrètement, cette semaine de janvier la rentrée à Montpellier se fera le jeudi. On peut néanmoins s'interroger sur l'intérêt de faire revenir les stagiaires pour 2 jours...

Dans les locaux les jauges seront renforcées, et la direction insiste sur la nécessaire aération.

La DG cherche des détecteurs de CO2 pour équiper les locaux... le dossier est en cours de traitement. Il s'agit là d'une mesure de bon sens pour lutter contre la propagation du virus, l'autre sujet compliqué étant comment éviter les repas en commun.

## Missions

Pour **solidaires**, il est indispensable de limiter les contrôles aux urgences pendant le rebond épidémique, et de différer les autres enquêtes à des périodes plus calmes ! On peut et on doit respecter certaines précautions pour se protéger, mais limiter les déplacements qui ne sont pas indispensables, c'est aussi éviter de potentielles contaminations.

Au contraire (mais doit-on être s'en étonner ?) la DG estime qu'il ne s'agit pas d'alléger les contrôles mais de les adapter, et que le mois de janvier est plus consacré à l'élaboration des comptes-rendus de TN qu'aux visites... Pour la DG, il faut toutefois être précautionneux dans l'exercice des missions... Facile à dire depuis des locaux berciens, (beaucoup) plus compliqué sur le terrain !

La DG estime également que contrairement à d'autres vagues de Covid, la DGCCRF n'a pas de contrôles Covid à faire cette fois, à l'exception de l'outre-mer avec la surveillance des prix qui mobilise fortement les collègues. Les agent-es CCRF sollicités voire réquisitionnés-es pour le contrôle des passes sanitaires apprécieront.

**solidaires** a également dénoncé le télétravail à la demi-journée qui oblige les collègues à se déplacer sur site, alors que la DG y voit là l'occasion d'éviter les contaminations pendant les repas à la cantine, première cause de contamination sur site. Là encore, les avis divergent !

## Questions diverses

La campagne CET n'est pas encore ouverte, les consignes CET n'étant pas encore finalisée... Pour la DG c'est plus compliqué cette année que les précédentes, les calendriers ministériels (Bercy, affaires sociales, Intérieur) n'étant pas harmonisés...

La CAP de catégorie A 2021 (pour les recours en évaluations portant sur l'année 2020) n'auront pas lieu le 17 janvier sur une demi-journée, mais plus probablement à une autre date sur la journée entière. L'ensemble des élu-es avaient dénoncé le temps insuffisant (une demi-journée) consacré à toute une campagne de recours.

Les modalités de versement de l'indemnité télétravail restent floues pour les agent-es en DDI. La DGCCRF versera l'indemnité, mais comme les données remontées par les SGCD ne sont pas harmonisées ou ne seront pas forcément fiables, les agent-es devront vérifier que ce qui leur est versé correspond à la réalité (sic!)

**La prochaine réunion Covid pour la DGCCRF devrait se tenir en semaine 3, tandis qu'un niveau Bercy un point sera fait le mercredi 5 janvier puis tous les vendredis.**